

## DECISION DU MAIRE

**Le Maire de la Commune de BRUYERES-LE-CHATEL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-21 et suivants,

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°DCM2020/18 du 10/06/2020, portant délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du CGCT, pour décider "de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ",

**VU** la proposition de contrat de l'entreprise FRANCE SECURITE ELECTRONIQUE, 117 avenue du Président Salvador Allende, 93100 MONTREUIL, pour la maintenance préventive des moyens de secours,

**VU** la nécessité d'établir un contrat afin de fixer les obligations de chacune des parties,

## DECIDE

**Article 1** : De signer le contrat avec l'entreprise FRANCE SECURITE ELECTRONIQUE, 117 avenue du Président Salvador Allende, 93100 MONTREUIL, relatif à la maintenance préventive des moyens de secours, pour un montant annuel de 3 780 € TTC.

**Article 2** : D'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toutes dispositions nécessaires à l'application et à la poursuite de la présente décision et notamment à signer toutes pièces en la matière.

**Article 3** : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera :

- transmise au représentant de l'Etat,
- transmise au conseil municipal lors d'une prochaine séance.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.*

Date de publication : 02/03/2023

Fait à Bruyères-le-Châtel, le 2 mars 2023  
Le Maire,

Thierry ROUYER





FRANCE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

# CONTRAT DE MAINTENANCE PREVENTIVE

## N° 3178

### MOYENS DE SECOURS

Mairie de Bruyères-Le-Châtel

2 Rue des Vignes

91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Siège : 117 Avenue du président Salvador Allende  
93100 MONTREUIL

Tél : 01 34 42 29 50 - Fax : 01 34 42 21 52

[contact@fsesecurite.fr](mailto:contact@fsesecurite.fr) - N°TVA Intracommunautaire : FR55491376471 - SARL au capital de 50 000 €

SIRET 491 376 471 00034 - RCS BOBIGNY 491 376 471

Tél : 01 48 11 12 26 - Fax : 01 48 11 90 42

1  
REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AU-091-219101151-20230302-D202318-AU



Entre les soussignés :

D'une part le prestataire :

France Sécurité Electronique  
117 Avenue du Président Salvador Allende  
93100 MONTREUIL  
Représentée par : Mr Georges THIBOUT, Gérant

Et d'autre part le client :

Mairie de Bruyères-Le-Châtel  
2 Rue des Vignes  
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

Représentée par : Monsieur le Maire, Thierry ROUYER  
dûment habilité par la décision n° D2023/118 du 02/03/2023

Termes du Contrat :

Il a été convenu ce qui suit,

La société FSE (le prestataire) s'engage à fournir au bénéficiaire, un service de maintenance préventive s'inscrivant dans le cadre du respect, des conditions et des modalités techniques décrites dans la suite de ce contrat.

Les opérations de maintenance corrective et autres prestations ou fournitures feront l'objet d'un devis.

Contrat de maintenance conforme à la NF Service :

FSE (le prestataire) s'engage à effectuer le contrôle dans le cadre de la norme NF S 61-933 Système de Sécurité Incendie (SSI) - Règles d'exploitation et de maintenance relative aux dispositifs de désenfumage prescrites dans la norme NF.

FSE (le prestataire) s'engage à effectuer le contrôle dans le cadre de la norme NF S 61-922

Activités de services relatives à la maintenance des extincteurs portatifs, mobiles, et fixes.

Norme NF 61 919 – Maintenance des extincteurs portatifs

Guide du CNMIS pour la maintenance des extincteurs mobiles

Norme NF 61 203 – Maintenance des RIA

Règles APSAD d'installations édictées par les assurances.

UTE C 71 830 Maintenance des BAES

Siège : 117 Avenue du président Salvador Allende  
93100 MONTREUIL

Tél : 01 34 42 29 50 - Fax : 01 34 42 21 52

[contact@fsesecure.fr](mailto:contact@fsesecure.fr) - N°TVA Intracommunautaire : FR55491376471 - SARL au capital de 50 000 €

SIRET 491 376 471 00034 - RCS BOBIGNY 491 376 471

Tél : 01 48 11 12 26 - Fax : 01 48 11 90 42

REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2023

Application agréée E-legalite.com



**Descriptif de l'offre :**

**ENTRETIEN DES APPAREILS EXTINCTEURS:**

Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture- CSSS  
- Maison de santé – Accueil Jeune- Pole éducatif

**VERIFICATION BLOCS DE SECOURS:**

Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture- CSSS  
- Maison de santé - Accueil Jeune - Pole éducatif

**VERIFICATION DESENFUMAGE:**

Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture-  
Maison de santé - Accueil Jeune - Pole éducatif

**ENTRETIEN INCENDIE :**

Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture-  
CSSS- Maison de santé - Accueil Jeune - Pole éducatif

**Modalités Techniques :**

L'inventaire détaillé des matériels est fourni par le client, tout écart de matériel constaté lors de la 1<sup>ère</sup> visite fera l'objet d'un avenant au présent contrat.

Dans le cadre de l'application de la réglementation en vigueur, et notamment de l'arrêté de mars 2000, nous procémons au remplacement des réservoirs CO<sub>2</sub> concernés, soit par des échanges standards, soit par des réservoirs neufs. FSE (le prestataire) assure la dénaturation et la mise au rebut.

Les interventions sont effectuées du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Tenue du registre de sécurité et rapport d'intervention établis par nos soins lors de chaque visite.

**Durée du contrat :**

Ce contrat est valable du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 au 31 Décembre 2027 à partir de sa date de signature, il sera renouvelé à la date anniversaire par tacite reconduction.

**Révision des tarifs :**

La révision des tarifs s'effectuera annuellement suivant l'indice Insee des prix de vente des services français aux entreprises françaises.

**Condition de résiliation :**

Le contrat devra être résilié par lettre recommandée avec Accusé de Réception 3 mois avant la date anniversaire de la signature du présent contrat.

Siège : 117 Avenue du président Salvador Allende  
93100 MONTREUIL

Tél : 01 34 42 29 50 - Fax : 01 34 42 21 52

[contact@fsesecurite.fr](mailto:contact@fsesecurite.fr) - N°TVA Intracommunautaire : FR55491376471 - SARL au capital de 50 000 €

SIRET 491 376 471 00034 - RCS BOBIGNY 491 376 471

Tél : 01 48 11 12 26 - Fax : 01 48 11 90 42

REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AU-091-219101151-20230302-D202318-AU



FRANCE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE

**Conditions de règlement :**

Les prestations définies dans le contrat sont payables en une seule fois et à réception de la facture.

Dès règlement, notre intervention sera planifiée en accord avec vous.

1 VERIFICATION ANNUELLE				
Désignation	Un	Prix unit.	Quantité	Montant H.T.
<b>ENTRETIEN DES APPAREILS EXTINCTEURS:</b> Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture- CSSS - Maison de santé - Accueil Jeune – Pole éducatif				
<b>VERIFICATION BLOCS DE SECOURS:</b> Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture- CSSS - Maison de santé - Accueil Jeune – Pole éducatif				
<b>VERIFICATION DESENFUMAGE:</b> Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture- CSSS - Maison de santé - Accueil Jeune – Pole éducatif				
<b>ENTRETIEN INCENDIE :</b> Bibliothèque - Club des anciens - Mairie - Dojo - Centre technique – Espace Bruyères loisirs et culture- CSSS - Maison de santé - Accueil Jeune – Pole éducatif				
Vérification des équipements de batiments ci-dessus	Ens	3 150,00	1	3 150,00
<b>TOTAL</b>				<b>3 150,00</b>

TARIF HT	3 150,00 €
TVA 20%	630,00 €
<b>TARIF TTC</b>	<b>3 780,00 €</b>

Cette offre comporte 4 pages.

Contrat n°3178

MONTREUIL,

Le client

BON POUR ACCORD

Nom : ..... *Thierry ROUYER*

Date *02 / 03 / 2023*



FRANCE SECURITE ELECTRONIQUE

Georges THIBOUT

Siège : 117 Avenue du président Salvador Allende  
93100 MONTREUIL

Tél : 01 34 42 29 50 - Fax : 01 34 42 21 52

Tél : 01 48 11 12 26 - Fax : 01 48 11 90 42

[contact@fsecurite.fr](mailto:contact@fsecurite.fr) - N°TVA Intracommunautaire : FR55491376471 - SARL au capital de 50 000 €

SIRET 491 376 471 00034 - RCS BOBIGNY 491 376 471

REÇU EN PREFECTURE

le 02/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_AU-091-219101151-20230302-D202318-AU